



Quelques exemples de qualification typologique et de représentation cartographique

Exemple 1 : polygone bien délimité, une cellule paysagère à physionomie homogène, une seule potentialité

Au centre de la carte (fig. 1), une UVC de la pré-cartographie – 2,5 ha – délimite une cellule paysagère très homogène sur le plan de la physionomie et de l'écologie, qui domine la surface à plus de 75%. Les contours et la surface sont pertinents.

L'UVC est dominée à plus de 75% par une prairie de fauche eutrophile (*Heracleo sphondylii* – *Brometum hordeacei*), ce qui permet de la qualifier comme « cellule paysagère **prairiale**, mésophile, de l'étage collinéen » dont la composition syntaxonomique théorique est la suivante :

Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
<i>Heracleo sphondylii</i> – <i>Brometum hordeacei</i>	Prairie fauchée eutrophile mésophile collinéenne	3
<i>Cirsio arvensis</i> – <i>Lolietum perennis</i>	Prairie pâturée eutrophile mésophile collinéenne	3
<i>Lolio perennis</i> – <i>Plantaginetum majoris</i>	Prairie piétinée eutrophile mésophile collinéenne (entrée de parcelle...)	+

Comme l'UVC a pu être observée sur le terrain, la composition syntaxonomique peut être modifiée (correction de la liste des associations et de leur abondance-dominance). Dans notre exemple le résultat est le suivant :

Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
<i>Heracleo sphondylii</i> – <i>Brometum hordeacei</i>	Prairie fauchée eutrophile mésophile collinéenne	5
<i>Lolio perennis</i> – <i>Plantaginetum majoris</i>	Prairie surpiétinée eutrophile mésophile collinéenne (entrée de parcelle...)	+

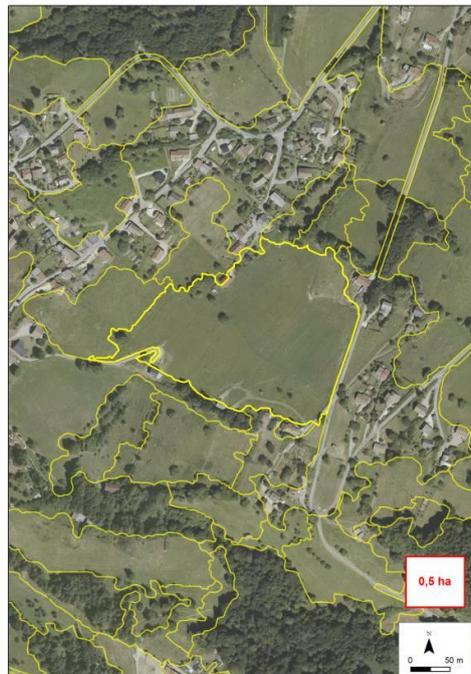


Figure 1 : cellule paysagère prairiale, mésophile, de l'étage collinéen



Quelques exemples de qualification typologique et de représentation cartographique

Exemple 2 : polygones à fusionner, une cellule paysagère à physionomie homogène mais différents traitements (fauche / pâture), une seule potentialité

Le groupe d'UVC au centre de la carte (fig. 2a) chevauche plusieurs parcelles de gestion qui présentent une homogénéité physionomique. Certaines parcelles sont fauchées, d'autres pâturées.

La visite de terrain montre que l'ensemble est dominé à plus de 75% par des végétations prairiales mésotrophiles et basiclinophiles de l'étage collinéen. En fusionnant ces UVC, la nouvelle qui en résulte (fig. 2b) peut être qualifiée en « cellule paysagère **prairiale**, mésophile à mésoxérophile, basiclinophile à basiphile, de l'étage collinéen », dont la composition syntaxonomique théorique est la suivante :

Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
<i>Medicago lupulinae – Cynosuretum cristati</i>	Prairie pâturée mésotrophe, mésophile, basiclinophile, collinéenne	3
<i>Dauco carotae – Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairie fauchée mésotrophe, mésophile, basiclinophile, collinéenne	3
<i>Galio veri – Trifolietum repentis</i>	Prairie fauchée eutrophile mésophile à mésoxérophile, basiphile	3

Cette composition correspond à ce qui a pu être observé sur le terrain et n'est donc pas modifiée.

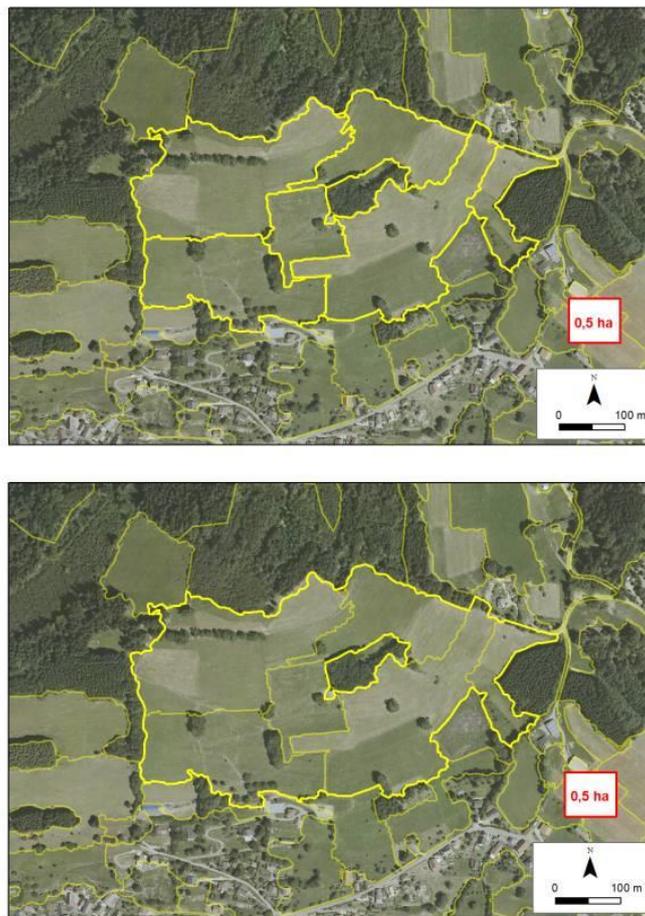


Figure 2 : cellule paysagère prairiale, mésophile à mésoxérophile, basiclinophile à basiphile, de l'étage collinéen (a= image du haut, avant fusion ; b=image du bas, après fusion)



Quelques exemples de qualification typologique et de représentation cartographique

Exemple 3 : polygones à fusionner, une cellule paysagère à physionomie mixte et une seule potentialité (cellule paysagère de recolonisation)

Le groupe d'UVC au centre de la carte (fig. 3a) délimite une potentialité sériale homogène (versants et vires en forte pente d'exposition nord sur substrat cristallin).

Physionomiquement, il s'agit d'une mosaïque dominée à plus de 75% par des fourrés et des landes (*Alnetum viridis*, *Vaccinio myrtilli – Rhododendretum ferruginei*).

Compte tenu de la faible surface – inférieure à 0,5 ha – de 6 de ces 8 polygones, leur fusion justifiée permet de qualifier l'UVC qui en résulte (fig. 3b) comme « cellule paysagère **complexe de recolonisation**, mésophile à hygrocliclinophile, acidiclinophile à acidiphile, de l'étage subalpin » dont la composition syntaxonomique théorique est la suivante :

Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
<i>Alnetum viridis</i>	Fourré subalpin d'ubac	4
<i>Vaccinio myrtilli – Rhododendretum ferruginei</i>	Lande subalpine d'ubac	3
<i>Agrostietum agrostiflorae</i>	Prairie de hautes herbes subalpine acidiphile d'ubac	+
Groupement à <i>Athyrium distentifolium</i> et <i>Adenostyles alliariae</i>	Mégaphorbiaie subalpine acidiphile des pieds de parois et éboulis frais	+

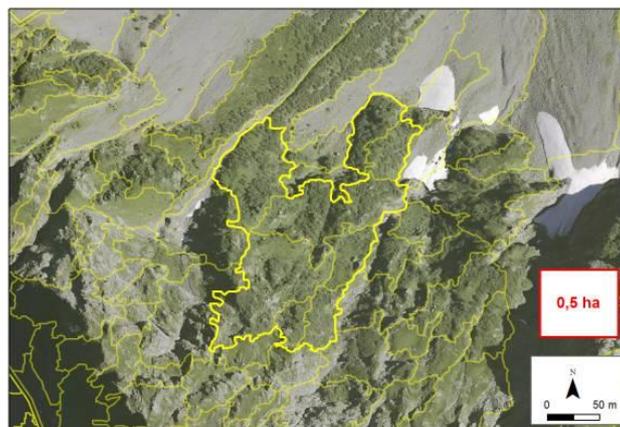
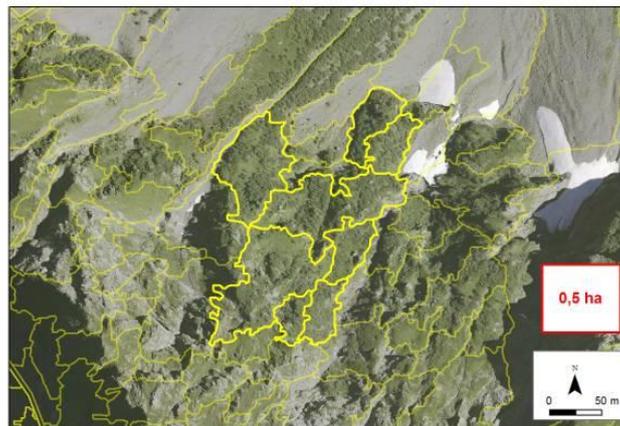


Figure 3 : cellule paysagère complexe de recolonisation, mésophile à hygrocliclinophile, acidiclinophile à acidiphile, de l'étage subalpin (a= image du haut, avant fusion ; b=image du bas, après fusion)



Quelques exemples de qualification typologique et de représentation cartographique

Exemple 4 : polygone bien délimité, plusieurs cellules paysagères en mosaïque, à physionomie homogène, mais plusieurs potentialités

L'UVC au centre de la carte (fig. 4) délimite un élément de paysage homogène sur le plan de la physionomie. Elle est dominée à plus de 75% par des pelouses ouvertes de l'étage alpin (2 650 m).

La géomorphologie de type « roche moutonnée » engendre une forte variabilité de la durée d'enneigement entre les croupes et les combes. Par conséquent, l'UVC chevauche de petits compartiments écologiques très différents distribués en mosaïque fine. Les pelouses de ces différents compartiments écologiques peuvent s'exprimer indépendamment les unes des autres dans d'autres contextes géomorphologiques que les roches moutonnées. La combinaison de ces pelouses n'étant pas suffisamment répétitive, il n'est pas possible de créer une cellule paysagère unique.

L'UVC contient donc deux cellules paysagères différentes qui co-dominent sa surface dans des proportions équivalentes, avec une distribution en mosaïque. La composition de l'UVC est la suivante :

Cellules paysagères	% rec.	Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
1 : pelousaire cryophile acidiphile de l'étage alpin	50	<i>Festucetum halleri</i>	Pelouse alpine acidiphile cryophile, xéroclinophile	3
		<i>Carici myosuroidis – Festucetum halleri</i>	Pelouse alpine acidiphile cryophile, humicole	3
2 : pelousaire chionophile acidiphile de l'étage alpin	50	<i>Salicetum herbaceae</i>	Pelouse des combes à neiges, acidiphile, mésophile	3
		<i>Caricetum foetidae</i>	Pelouse des combes à neiges acidiphiles, hygroclinophile	2

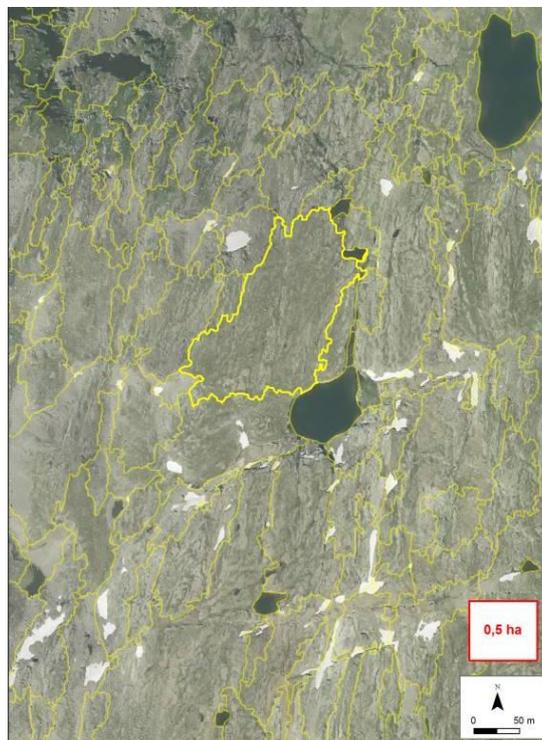


Figure 4 : mosaïque d'une cellule paysagère pelousaire cryophile acidiphile et d'une cellule paysagère pelousaire chionophile acidiphile de l'étage alpin



Quelques exemples de qualification typologique et de représentation cartographique

Exemple 5 : ponctualisation d'une cellule paysagère

L'UVC au centre de la carte se trouve dans la même configuration que l'exemple précédent. Elle contient en plus un petit lac d'altitude (fig. 5a). La visite de terrain a permis de constater la présence d'un complexe de végétation caractéristique. Cet élément indépendant du reste est beaucoup trop petit pour être représenté sous forme de polygone. Une UVC de type « point » peut être ajoutée à la cartographie pour le représenter (fig. 5b).

Ce point est qualifié comme « cellule paysagère d'herbier aquatique acidiphile, de l'étage alpin » dont la composition syntaxonomique, validée par le terrain, est la suivante :

Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
<i>Callitricho palustris – Sparganietum angustifoli</i>	Herbiers vivace flottant acidiphile subalpin et alpin	3
<i>Eriophoretum scheuchzeri</i>	Parvo-roselière amphibie acidiphile de l'étage alpin	3

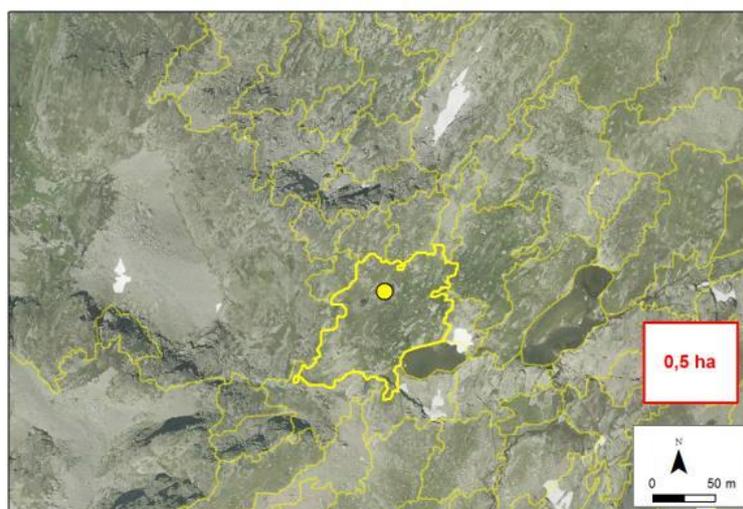
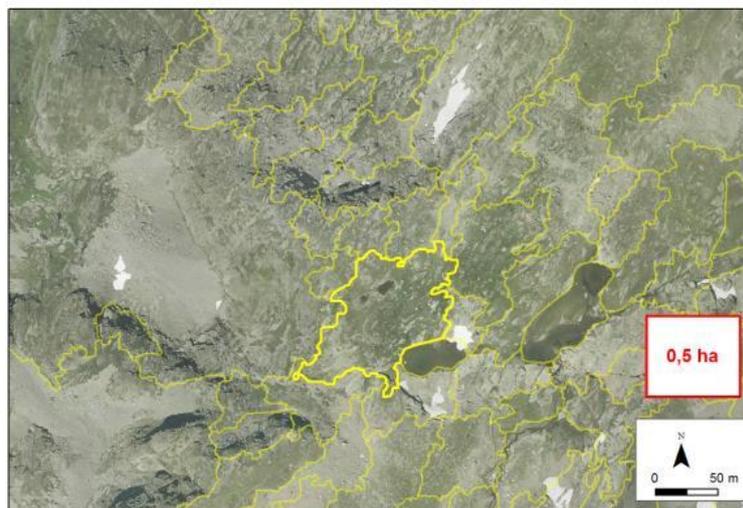


Figure 5 a et b : cellule paysagère d'herbier aquatique acidiphile, de l'étage alpin (a = image du haut, avant ponctualisation ; b = image du bas, après ponctualisation)



Quelques exemples de qualification typologique et de représentation cartographique

Exemple 6 : linéarisation d'un élément de paysage et exemple de végétation associée

L'UVC (fig. 6) est dominée par un massif forestier. Ce massif est entaillé par un ravin parcouru par un torrent. Compte tenu de sa superficie et de sa forme, cet élément de paysage peut être représenté sous forme de polygone, qualifiée en « cellule paysagère forestière, aérohygrophile des fonds de ravins sur substrat d'éléments fins à grossiers, de l'étage montagnard » dont la composition syntaxonomique théorique est la suivante :

Syntaxons	Descriptifs succincts	Ab - Dom
<i>Arunco dioici – Aceretum pseudoplatani</i>	Erablaie-Frênaie montagnarde aérohygrophile sur sol colluvionné riche en élément fin	4
<i>Phyllitido scolopendri – Aceretum pseudoplatani</i>	Erablaie-Frênaie collinéo-montagnarde aérohygrophile sur blocs grossiers d'origine calcaire ou marno-calcaire	2
<i>Primulo elatiori – Quercetum robori</i>	Frênaie-Chênaie hydrocline sur sol colluvionné	2
<i>Cardamino amarae – Chrysosplenietum alternifolii</i>	Végétation associée des sources et suintements	+

La géosérie dans laquelle s'inscrit cette cellule paysagère comprend une permasérie associée liée aux zones de suintements et aux sources, caractérisée par les végétations du *Cardamino amarae – Chrysosplenietum alternifolii*. Cette permasérie étant associée de manière répétitive à cette cellule paysagère, elle est indiquée dans le catalogue départemental des complexes de végétations comme une série associée à la cellule paysagère forestière de la série aérohygrophile des fonds de ravins sur substrat d'éléments fins à grossiers, de l'étage montagnard.



Figure 6 : cellule paysagère forestière, aérohygrophile des fonds de ravins sur substrat d'éléments fins à grossiers, de l'étage montagnard

Rédaction : Thomas Sanz et Marc Isenmann (CBN alpin)